



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

12 avril 2016

Le focus est mis aujourd'hui sur la formation du nouveau gouvernement ainsi que les consultations et tractations en vue de briguer des postes ministériels. Préférant boycotter le projet, les formations politiques TIM et MAPAR I affirment ne pas vouloir intégrer le futur gouvernement. Olivier Solonandrasana Mahafaly aura nécessairement l'embarras du choix, s'il tient compte de ses anciens collaborateurs du gouvernement Ravelonarivo.

Politique interne

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : DES BUDGETS COLOSSAUX POUR LES PREPARATIFS

Le gouvernement prévoit des budgets colossaux pour l'accueil du Sommet de la francophonie en novembre prochain. Près de 115 milliards d'Ariary sont destinés à l'organisation et à la réhabilitation des routes. Outre le budget de 25 milliards d'Ariary pour l'organisation proprement dite, une autre enveloppe de près de 90 milliards Ariary devrait aussi être disponible dans les caisses de l'Etat pour la réhabilitation de certaines routes. A quelques mois de l'accueil du Sommet, le rapport de la Banque mondiale a révélé ces sommes faramineuses dont l'Etat malgache a besoin pour tenir ses promesses tant au niveau régional qu'international. **L'Express de Madagascar** explique ainsi que ces deux budgets figurent bel et bien dans la Loi de finances. Et d'ajouter qu'il fallait fouiller dans les centaines de page de la loi des Finances pour avoir la réponse. Pour la réhabilitation des routes d'Ivato-Tsarasaotra et l'axe reliant le Boulevard de l'Europe au Village de la Francophonie à Andohatapenaka, les autorités malgaches se tournent vers le gouvernement chinois, en contractant un prêt de 89.6 milliards d'Ariary, l'équivalent du budget de cinq petits ministères. Pourtant, le ministre d'Etat chargé des Projets présidentiels, de l'Aménagement du territoire et de l'Équipement avait déclaré dans les colonnes de *L'Express de Madagascar* en novembre 2015 : « Nous n'allons pas nous endetter fortement pour accueillir ce Sommet. Les plus importants parmi les tâches qui nous attendent sont d'ordre organisationnel et logistique, comme l'hébergement et le transport, ainsi que tous les préparatifs protocolaires et sécuritaires ». (p.3) – (Madagascar Laza, p.7)

- Une page entière a été consacrée par **La Gazette de la Grande Île** dans le but de retracer l'histoire de la Francophonie ainsi que les défis auxquels l'Etat malgache ainsi que son peuple font face. De l'avis du journal, le compte à rebours a commencé... Le journal dresse un état des lieux de la situation actuelle et un bref rappel des engagements des dirigeants malgaches pour l'accueil des deux événements internationaux, à savoir le Sommet du COMESA et celui de la francophonie. (p.2)

NOUVEAU PREMIER MINISTRE : DEJA UNE MENACE DE MOTION DE CENSURE DE TSIMBAZAZA

Des députés auraient déjà brandi la menace d'une motion de censure contre le nouveau Premier ministre, Olivier Solonandrasana Mahafaly. Alors qu'il n'a pas encore pris ses fonctions, l'expression « motion de censure » circule déjà à Tsimbazaza. Il s'agit, en effet, de la manifestation de la frustration de certains députés, qui se plaignent de ne pas avoir été

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



suffisamment impliqués lorsqu'il a fallu dresser la liste des Premier ministrables. Ces parlementaires n'ont pas hésité à menacer le nouveau Premier ministre d'un vote de défiance. Réunis à huis-clos depuis samedi et toute la journée d'hier, ces députés semblent compliquer la tâche à la « vraie-fausse » démission de Jean Ravelonarivo. D'après un élu ayant participé aux réunions, « des députés ont menacé de collecter des signatures pour lancer une motion de censure contre Olivier Mahafaly ». Différence de points de vue, liste remise au Président de la République par le biais d'une délégation conduite par Jean Max Rakotomamonjy et qui n'aurait pas reçu l'aval de la majorité des députés, ou encore suspicions de corruption de certains présidents de groupes parlementaires au moment de l'établissement de la liste, tels sont les motifs invoqués pour justifier une éventuelle motion de censure. (L'Express de Madagascar, p.5)

PASSATION DE POUVOIR ET DE FONCTION ENTRE LE PREMIER MINISTRE SORTANT ET SON SUCCESSEUR

Jean Ravelonarivo, ancien Premier ministre, procédera à la passation de pouvoir mercredi. Il a confirmé sa démission par une lettre adressée au Chef de l'Etat en date du 10 avril 2016. Joint au téléphone par le quotidien, Olivier Solonandrasana Mahafaly a affirmé que la passation débutera à 9 h au palais de Mahazoarivo. (L'Express de Madagascar, p.5) – **Midi Madagasikara** revient en détails sur les circonstances de la démission de Jean Ravelonarivo. L'Ambassadeur de France, Véronique Vouland et le ministre de la Défense, le Général Dominique Rakotozafy auraient eu une entrevue de plusieurs heures avec l'ancien locataire de Mahazoarivo, relate le quotidien. A en croire les dires, la démission serait actuellement effective et en date du 08 avril 2016. Par ailleurs, 25% des ministres démissionnaires seront reconduits. (p.3) – (Les Nouvelles, p.2)

GOUVERNEMENT OLIVIER MAHAFALY : BOYCOTT DU TIM ET DU MAPAR

Le TIM et le MAPAR affichent la même position : ils n'intégreront pas le nouveau gouvernement. Comme le précisent Guy Rivo Randrianarisoa, porte-parole de l'ancien Président Marc Ravalomanana et Naivo Raholdina, membre de la plateforme Mapar, « ils ne proposeront pas de candidat au poste de Premier ministre ». Et au représentant du MAPAR de rappeler qu'ils sont majoritaires au sein de l'Assemblée nationale, et qu'à cet effet, la proposition de candidature au poste de Premier ministre aurait dû émaner du groupement Mapar en vertu de l'article 54 de la Constitution. Ainsi, ces deux partis ont les mêmes points de vue concernant le Premier ministre et le nouveau gouvernement. Concrètement, il s'agit du boycott des deux formations politiques envers le futur gouvernement. (Midi Madagasikara, p.3 – Madagascar Laza, p.2 – Les Nouvelles, p.2)

FORMATION DU GOUVERNEMENT : LES POLITICIENS SE BOUSCULENT

Les consultations en vue de la formation du gouvernement prévue au plus tard vendredi, ont commencé quelques heures après la nomination d'Olivier Solonandrasana Mahafaly au poste de Premier ministre. Et à l'Assemblée nationale aussi, les réunions informelles se poursuivent, remarque **Midi Madagasikara**. Des membres du bureau permanent et des présidents de groupes parlementaires discutent, en effet, de leur participation à la mise en place du nouveau gouvernement. D'après le vice-président Helson Brissen Erafa, les députés vont présenter 8 ou 10 personnalités qui sont issues de leur rang, pour composer le futur

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



gouvernement. La liste sera remise au Chef de l'Etat ainsi qu'au nouveau Premier ministre, aujourd'hui. (p.2) Les prétendants se bousculent, de l'avis de **Les Nouvelles** faisant référence aux tractations sur la composition de la nouvelle équipe de l'Exécutif. De sources concordantes, les nouveaux membres du gouvernement pourraient être connus d'ici la fin de cette semaine. Si le TIM et le MAPAR ne comptent pas intégrer le nouveau gouvernement, les autres formations se préparent déjà à déposer leur CV devant Olivier Solonandrasana Mahafaly. (p.2) – La réalité est telle que l'on se bouscule pour intégrer le nouveau gouvernement, mais des bruits circulent selon lesquels l'effectif des membres du gouvernement serait réduit et une fusion de certains départements ministériels serait envisagée, relate **Madagascar-Laza** (p.2). Dans la même foulée, le parti TAMAMI, à travers la déclaration de son président Samihary Floriot, se dit favorable à la décision du Président de la République d'avoir accepté la démission de Jean Ravelonarivo et a, en même temps, proposé des noms de ministrables à Ambohitsorohitra, hier. (p.3)

- **Les Nouvelles** insiste, toutefois, sur les protestations de certaines forces politiques qui appellent à l'application des dispositions de l'article 54 de la Constitution relative à la procédure de désignation du Premier ministre. Certes, les félicitations sont d'usage dans les stations audiovisuelles publiques et privées, mais le TIM et le MAPAR I soutiennent que la nomination du nouveau Premier ministre ne fait pas l'unanimité. (p.3)
- Une première rencontre entre le nouveau Premier ministre et le Parlement devrait avoir lieu avant le 10 mai. Comme le stipule la Constitution dans son article 99, dans les 30 jours qui suivent sa nomination, le PM présente son programme de mise en œuvre de la politique générale de l'Etat devant le Parlement. Et Olivier Solonandrasana Mahafaly a jusqu'au 10 mai pour le faire, annonce **Madagascar-Laza** (p.3)
- L'heure est à la révision des troupes, constate **La Vérité**. Et avec la formation du nouveau gouvernement, certains ministres sont sur la sellette, notamment ceux qui ne sont pas issus du parti HVM. Les noms circulent et Roland Ratsiraka, ministre des Travaux publics figure en haut de la liste. Tels sont également les cas du ministre du Commerce et de la Consommation, Henry Rabesahala et du ministre de l'Agriculture Roland Ravatomanga, tous deux issus du parti TIM. Mis à part l'affiliation au parti au pouvoir, l'incompétence pourrait également balancer sur qui reste sur son fauteuil. Il s'agit, entre autres, du ministre de l'Energie Horace Gatien, ou encore du ministre de la Communication et des Relations avec les institutions, Andrianjato Razafindambo Vonison et du ministre de l'Environnement et celui de l'Elevage, Ralava Beboarimisa et Anthelme Ramparany. (p.3 – **Tia Tanindrazana**, p.3)
- « On tremble dans les ministères ! », assène **Madagascar Matin** en référence à la démission de Jean Ravelonarivo, mais aussi et surtout concernant les nominations décidées lorsqu'il occupait encore le palais de Mahazoarivo. Le quotidien insiste sur une opération de nettoyage des directeurs nommés l'année dernière ou en 2014. (p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Economie et société

PARALYSIE DU SYSTEME JUDICIAIRE

Les administrateurs pénitentiaires et les greffiers ont entamé une grève. A cause de ces deux grèves simultanées, les audiences et les affaires pendantes devant le Tribunal ont toutes été bloquées, hier à Anosy, a introduit **L'Express de Madagascar**. Il s'agit notamment de la grève des agents pénitentiaires à Antanimora et celle des greffiers à Anosy, dont l'ultimatum a expiré le 9 avril dernier. Si les premiers revendiquent des véhicules afin d'assurer le transport des détenus vers le milieu carcéral ainsi que leur reclassement en catégorie 3, les greffiers réclament le recrutement de greffiers en chef et la sortie d'un décret tenant compte de l'application de la hausse des salaires. Ces deux manifestations ont obligé les justiciables à rentrer bredouilles du palais de la Justice. Les manifestants insistent pour poursuivre leur grève, mais un service minimum sera assuré, rassure Realy César Diderot, président du Syndicat du Personnel de l'Administration Pénitentiaire de Madagascar (SPAPM) (p.8) – **Midi Madagasikara**, p.3-5 – **La Gazette de la Grande Île**, p.5-7 – **L'Observateur**, p.5 – **Tia Tanindrazana**, p.3) –. **Les Nouvelles** traite également de la grève de l'administration pénitentiaire ainsi que de la déclaration d'Ella Inham Herinatrehina, greffier en chef du Tribunal d'Anosy, affirmant que la grève n'a plus sa raison d'être. Le quotidien titre à cet effet, « La grève suivie à 100% » et « La grève n'a plus sa raison d'être ». D'une part, il n'y aura aucune nouvelle incarcération ni transfert de détenus, ni dans la capitale ni dans les provinces, confie le président national du SPAPM. Et d'autre part, Ella Inham Herinatrehina affirme que la grève n'a plus sa raison d'être car des efforts ont été entrepris par le ministère de la Justice, en répondant favorablement aux revendications des membres du syndicat. (p.8) –. **Madagascar-Laza** décrit la situation en annonçant que « les greffiers sont partagés ». Et pour cause, certains d'entre eux n'ont pas suivi la grève, plus particulièrement les greffiers du Tribunal d'Anosy. (p.3). **La Vérité** spécifie également que les greffiers en chef contestent le mouvement, car ils estiment que des mesures ont été déjà prises par le ministère de la Justice suite aux revendications du Syndicat. (p.2)

- Le directeur de cabinet du ministère de la Justice, Félicien Rasiviarson exhorte les membres des deux syndicats en grève à reprendre leur travail, tout en expliquant que le ministère de tutelle met tout en œuvre pour satisfaire leurs revendications. (**Madagascar Laza**, p.4 – **La Vérité**, p.3)
- Le syndicat des greffiers atteste d'un mensonge de la part du ministère de la Justice, tout en qualifiant les agissements de Noëline Ramanantenasoa d'« actions pour envoyer balader les greffiers ». Ils accusent aussi la ministre de prendre des décisions incohérentes qui n'aboutissent à aucune solution, d'après Nicolas Rabenandrasana, leader syndicaliste. Pour le cas du syndicat des agents pénitentiaires, il n'y a aucune entente en vue, commente **Madagascar Matin**, (p.2).

SUBVENTION DE L'ETAT : RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

L'équipe de la Banque mondiale à Madagascar a présenté hier, un rapport sur la conjoncture économique du pays au cours de l'année 2015. Une note sur l'Evolution économique récente ou « Economic Update » vient d'être publiée et passe en revue la situation économique de l'année 2015. Les objectifs fixés n'ont pas été atteints en dépit des efforts fournis par le gouvernement, note ce rapport. L'institution internationale a mis un accent particulier sur

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'inefficacité de la gestion financière de l'Etat, la poursuite des subventions accordées aux sociétés d'Etat et la hausse continue des dépenses allouées au personnel. La mauvaise gestion des finances publiques a été l'un des principaux facteurs de blocage de la relance économique en 2015. Le retard dans l'adoption de la Loi des finances rectificative a eu des impacts négatifs sur la gestion des dépenses. En somme, l'Etat devrait améliorer notamment la crédibilité du budget et la qualité du contrôle d'exécution. (Midi Madagasikara, p.9 – Madagascar-Laza, p.7 – Les Nouvelles, p.18 – La Vérité, p.4 – Madagascar Matin, p.3)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 6

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

